



National Defence

National Defence Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

Défense nationale

Quartier général de la Défense nationale  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0K2

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE  
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

By e-mail to: - Par courriel au :  
[DLP53BidsReceiving.DAAT53Receptiondessoumissions@forces.gc.ca](mailto:DLP53BidsReceiving.DAAT53Receptiondessoumissions@forces.gc.ca)

<b>Title - Sujet</b> Hydraulic Power Unit Replacment- POUR LE REMPLACEMENT DES UNITÉS DE PUISSANCE		<b>Amendment No. - N° modif.</b> 003
<b>Solicitation No. N° de l'invitation</b> W8476-226526/A	<b>Date of Amendment Date de modification</b> 01-19-2022	
<b>Address enquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :</b> Kyle Grundy <b>E-Mail Address - Courriel</b> Kyle.grundy@forces.gc.ca		
<b>Destination</b> See herein - Voir aux présentes		

**Instructions:** Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

**Instructions :** Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

<b>Delivery required Livraison exigée</b> See herein - Voir aux présentes	<b>Delivery offered Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print):   La personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :</b>	
<b>Name - Nom</b>	<b>Title - Titre</b>
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**Solicitation Closes - L'invitation prend fin**

At - à :  
2:00 PM - 14:00

On - le :  
2022-02-01

Time Zone - Fuseau Horaire :  
Eastern Standard Time (EST)  
Heure normale de l'Est (HNE)

**LA PRÉSENTE MODIFICATION À L'INVITATION À SOUMISSIONNER VISE À :**

1. Prolonger la date de clôture de la sollicitation de 7 jours, du 25 janvier 2022 au 01 février 2022 ;
2. Fournir des éclaircissements et des réponses aux questions des fournisseurs potentiels ;

<b>Question 5</b>	Le gouvernement peut-il accorder une prolongation d'une semaine lors de la soumission de l'offre ?
<b>Réponse 5</b>	Une prolongation d'une semaine a été accordée.
<b>Question 6</b>	Les sections 1.1 et 3.5.1.1 ont des dates de livraison différentes. Ceci est vrai pour la livraison à 120 jours de la date du contrat ou à 60 jours de la date du contrat.
<b>Réponse 6</b>	La livraison des biens fermes est demandée au plus tard le 120 jours à compter de la date du contrat. Si le soumissionnaire a besoin de plus de temps, il doit proposer la meilleure date de livraison possible, sous la forme d'une date fixe ou d'une période de temps à partir de la date d'attribution du contrat. Si le soumissionnaire ne propose pas de date ou de période de temps, on considérera qu'il convient de livrer les biens avant l'échéance fixée.
<b>Question 7</b>	La copie papier doit-elle être envoyée à une adresse physique, si oui, veuillez fournir une adresse.
<b>Réponse 7</b>	Non.
<b>Question 8</b>	Nous avons un accord commercial possible avec un OEM dont les produits doivent être inclus dans l'offre. Ces clauses ne s'appliquent pas à notre activité et nous ne sommes pas sûrs du fabricant d'équipement d'origine (OEM). Dans ce cas, devons-nous toujours fournir l'un des certificats des clauses d'intégrité pour notre OEM, le cas échéant ?  D'après ce que nous avons compris, notre entreprise et l'équipementier n'ont pas besoin de soumettre le certificat d'intégrité de l'offre si ces quatre clauses ne sont pas applicables et notre offre sera toujours considérée pour la suite du processus de passation de marchés ?
<b>Réponse 8</b>	Conformément à l'article 4.21.3 du Guide des approvisionnements du CFPF, qui porte sur la passation de marchés avec des sous-traitants : "Lorsqu'ils passent un contrat avec le gouvernement du Canada, les entrepreneurs comprennent qu'ils ne peuvent pas conclure un contrat avec des sous-traitants de premier niveau qui ont été jugés inadmissibles ou suspendus en vertu de la Politique sur l'inadmissibilité et la suspension " et " Les soumissionnaires sont responsables de vérifier le statut des sous-traitants de premier niveau avant de présenter une soumission qui identifie les sous-traitants de premier niveau et avant d'établir une relation contractuelle avec les sous-traitants de premier niveau ".  Si l'entreprise ou ses sous-traitants de premier rang ne remplissent pas les conditions requises pour soumettre le formulaire de déclaration d'intégrité, celui-ci n'est pas nécessaire.
<b>Question 9</b>	6.3 Travaux sur site, étant donné qu'il s'agit uniquement de la fourniture et qu'il n'y a pas d'application en raison de l'absence de travaux sur site dans la portée.
<b>Réponse 9</b>	Cela restera dans le contrat.
<b>Question 10</b>	Le gouvernement peut toujours ordonner l'arrêt de la production pendant 180 jours et demander l'annulation du contrat ?

<b>Réponse 10</b>	Oui.
<b>Question 11</b>	Y a-t-il des étapes de paiement, si oui, veuillez les indiquer.  Puisque l'appel d'offres indique que les marchandises seront vérifiées sur place et que l'autorité technique recommandera la libération du paiement, comment la retenue de 10% est-elle applicable après que les marchandises aient été acceptées et reçues au point de livraison ?
<b>Réponse 11</b>	Il n'y a pas de paiements d'étape. Tous les éléments livrables doivent être respectés dans le contrat, y compris ceux de l'annexe A.
<b>Question 12</b>	Si l'emballage en bois est exigé, il y aura un coût supplémentaire. Le gouvernement souhaite-t-il mentionner le coût de l'emballage en bois séparément ou l'inclure ?  Comment le Gouvernement s'assurera-t-il que les prix de tous les soumissionnaires incluent les coûts d'emballage du bois et que les propositions financières sont évaluées en conséquence ?
<b>Réponse 12</b>	Tous les prix doivent figurer dans l'ANNEXE 2 DE LA PARTIE 4 - CALENDRIER DES PRIX et inclure tous les coûts. Le gouvernement s'assurera que toutes les offres sont conformes.
<b>Question 13</b>	6.3.4 Suspension des travaux Si le gouvernement ordonne d'arrêter la production et d'attendre jusqu'à 180 jours et de suspendre le contrat après 180 jours en raison de problèmes internes au gouvernement. Si la production partielle a déjà été mise en place par l'équipementier et a engendré des coûts, comment le gouvernement compensera-t-il cette perte ?  S'agit-il d'une offre ferme suivie d'une attribution ferme et d'une livraison ferme ?
<b>Réponse 13</b>	En cas de suspension ou de cessation des travaux, toute négociation sera traitée au cas par cas.  Oui, il s'agit d'une offre ferme, d'une attribution ferme et le soumissionnaire doit soumettre sa meilleure date de livraison.
<b>Question 14</b>	Section 3.3  L'exigence obligatoire M1 stipule 8 GPM à 2000 psi et l'exigence obligatoire stipule de l'huile biodégradable qui vient dans différentes gammes de température de fonctionnement. L'opérateur risque d'être exposé à des températures d'huile élevées qui rendront les surfaces chaudes si le système est utilisé pendant une journée chaude pendant une période prolongée. La spécification ne prévoit pas de refroidisseur. Veuillez définir la durée de fonctionnement continu dans une température ambiante définie afin d'établir si cet élément est requis. Par exemple, "le système doit fonctionner 8 heures en continu avec une température ambiante de 30°C" ou "un refroidisseur d'huile hydraulique avec ventilateur est requis".
<b>Réponse 14</b>	Il n'y a aucune exigence de temps d'exécution et de température spécifiques, nous suivrons la procédure de fonctionnement des manuels OEM. La seule exigence est qu'il doit pouvoir fonctionner avec de l'huile biodégradable. La plage de température dans laquelle l'armée a tendance à utiliser ses outils est comprise entre -40 et 40 degrés Celsius.
<b>Question 15</b>	Objet : Annexe A3.4  Le Canada exige qu'une copie papier de l'ordre du jour soit distribuée à chaque réunion. En cas de téléconférence, est-ce obligatoire, ou le Canada doit-il imprimer une copie de la version électronique ? Où les copies papier doivent-elles être envoyées (ceci s'applique à de nombreuses DID) ?

<b>Réponse 15</b>	Dans le cas d'une téléconférence, nous accepterons les copies électroniques, aucune copie papier n'est requise, nous n'accepterons que les copies électroniques.
<b>Question 16</b>	Le Canada exige-t-il des droits de propriété intellectuelle pour l'un ou l'autre des manuels en vue de la reproduction d'une copie électronique et d'une copie papier ou seulement l'autorisation de réimprimer le document original ?
<b>Réponse 16</b>	Aucun droit de propriété intellectuelle requis pour le manuel, nous utiliserons le manuel commercial fourni par l'OEM.
<b>Question 17</b>	<p>Base de paiement</p> <p>Il est clair que toutes les exigences de documentation de la CDRL ont des méthodes d'acceptation établies avec une approbation par exigence et nous n'avons aucune inquiétude quant à l'attribution de NNO et d'ILS à l'article réparable le plus bas. Annexe B - Base de paiement des biens fermes. Les biens fermes ne sont pas assortis de critères et de méthodes d'acceptation clairs. La section 6.14 C. de la DP fait référence à l'acceptation à la destination du MDN (aux frais du vendeur). La section 6.13 " Inspection et essais " ne garantit pas au fournisseur que le Canada participera à l'observation d'un ou de tous les essais de performance. Le Canada peut-il s'engager à assister aux essais de performance, à distance ou en personne, de façon à ce que le matériel puisse être " confirmé fonctionnellement " par le Canada afin de réduire le risque d'acceptation à une exposition industrielle typique comme l'emballage, l'expédition, etc.</p>
<b>Réponse 17</b>	L'assurance qualité de l'expédition et de l'emballage est effectuée au dépôt de réception et, dans les cas normaux, l'équipement est généralement accompagné d'une garantie que les unités peuvent organiser avec le fournisseur en cas de problème.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.**